



Direction des Finances et des Achats

Point soumis pour information III.3 Point d'étape sur le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Le Document unique d'évaluation des risques professionnels, réalisé et mis à jour annuellement répertorie l'ensemble des risques professionnels (dont les RPS) auxquels sont exposés les agents, afin d'organiser la prévention au sein du programme annuel de prévention.

La structure du document unique a été présentée au CHSCT de décembre 2016. Elle prévoyait les unités de travail suivantes :

1. CODIR / Chefs de service
2. Experts encadrants
3. Encadrants intermédiaires
4. Agents comptables / assistants marché / ACAM
5. Cadres experts
6. Service support
7. Service support / Com
8. Régie

Suite à la fusion de la direction des finances et la direction des achats, il avait été décidé d'attendre le déménagement de la DFA sur le site de Bédier avant de commencer les réunions par groupe de travail. Le déménagement ayant été reporté, les premiers groupes de travail ont été réunis en 2018.

Une unité de travail (UT) regroupe une population soumise aux mêmes risques. Ainsi, il peut être possible d'avoir une unité de travail qui regroupe des populations très similaires et expliquer que certains risques ne sont que pour une partie de la population.

Lors d'une rencontre préparatoire entre le service des ressources de la DFA et le service des politiques de prévention de la DRH le 13 avril 2018, il a été proposé de fusionner les deux unités de travail service support et service support/com dans la mesure où l'équipe communication est composée de moins de deux ETP et pouvait s'intégrer facilement dans l'UT service support. L'UT agents comptables/assistants marchés comprend également tous les agents qui ont des missions d'exécution. Pour plus de clarté, il est également proposé de modifier le nom des unités de travail comme suit :

Experts encadrant ⇒ Encadrants intermédiaires : chefs de domaine, chefs de pôle SFACT...

Encadrants intermédiaires ⇒ Encadrants de proximité : Responsable d'unité comptable, responsable de secteur...

Des groupes de travail par unités ont ensuite été organisés par le service ressources de la DFA et le service des politiques de prévention de la DRH afin de faire l'inventaire des risques professionnels auxquels l'unité est confrontée. Cet inventaire se fait selon le recueil des différentes situations dangereuses que les agents peuvent rencontrer. La parole était libre lors de ces réunions laissant aux agents la possibilité de s'exprimer comme ils le souhaitaient.

N° Unité	Intitulé de l'unité	Date
1	CODIR et Chefs de Service et adjoints	25 Mars 2019
2	Encadrants intermédiaires	12 Fév 2019
3	Cadres Experts	12 Fév 2019
4	Encadrants de proximité	05 Fév 2019
5	Collaborateurs, gestionnaires	05 Fév 2019
6	Agents Comptables, assistants Marchés...	29 Mai 2018 et 21 Janv 2019
7	Service Support	14 Janv 19
8	Régie et ERP	2 Juil 18

La cotation est ensuite réalisée par le service des politiques de prévention de la DRH. Le tableau ainsi créé est transmis aux agents qui ont participé au groupe de travail pour validation. Une fois cette étape terminée les données (situations dangereuses, cotations, actions...) seront rentrées par la DRH dans le logiciel Préventiel pour élaborer document unique de la DFA. Cette intégration nous permettra d'obtenir un plan d'actions.

Le DUERP de la DFA sera présenté au CHS CT du dernier trimestre 2019.

Sans attendre l'intégration dans Préventiel, des actions seront mises en place pour répondre aux différentes problématiques soulevées lors des groupes de travail.

Ce point est soumis pour information au comité hygiène et sécurité et conditions de travail.

Ce point est soumis pour information.